

Étapes à suivre pour la création d'un compte sur l'application KIPLIN

Étape 1/5

Pour créer votre compte, renseignez votre **adresse e-mail**

L'adresse mail est utilisée pour votre authentication à l'application, pour que Kiplin ou les organisateurs de vos activités puissent vous contacter.

Mon mot de passe

.....

Quel code ? 😊

Créer mon compte

Pour commencer l'aventure, entrez votre code d'inscription

Code Kiplin

Mon code Kiplin

Valider

Étape 2/5

Puis un **mot de passe** pour sécuriser votre compte
k.vaillant@depistage-cancer.fr

Mon mot de passe

.....

Quel code ? 😊

Créer mon compte

Pour commencer l'aventure, entrez votre code d'inscription

Code Kiplin

CRCDCMARSBLEU

Valider

Étape 3/5

Pour créer votre compte, renseignez votre **adresse e-mail**

Mon adresse e-mail

k.vaillant@depistage-cancer.fr

Valider

Étape 4/5

Faisons plus ample connaissance ! Seul votre **pseudo** sera visible des autres joueurs 😊

Le nom et prénom permettent à Kiplin et aux organisateurs de vos programmes d'activité de vous identifier.

Mon prénom

Karine

Mon nom

Vaillant

Mon pseudo

CPSP41

Valider

Étape 5/5

Enchanté Karine ! Si vous le souhaitez, indiquez votre année de naissance et votre genre. Cela permettra d'analyser l'impact des programmes pour les améliorer

Mon année de naissance

1977

Mon genre

Femme

Valider

Étape 6/6

Wooooooo

Votre compte est créé !

Maintenant, à vous de choisir comment vous allez suivre votre activité quotidienne

Suivant

Connexion capteur

Comment souhaitez-vous suivre votre activité physique ?

En fauteuil roulant ? Consultez la FAQ dédiée

J'utilise mon téléphone

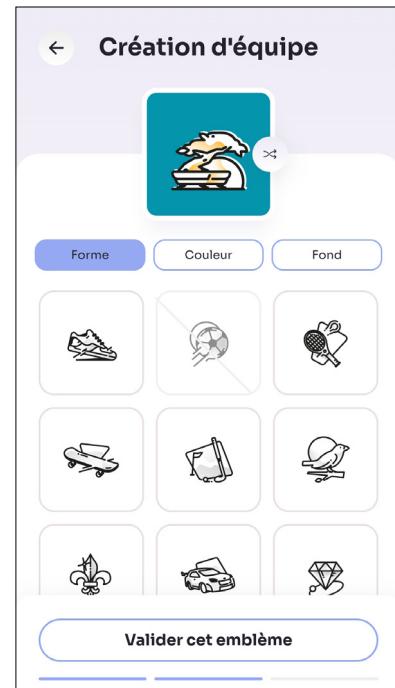
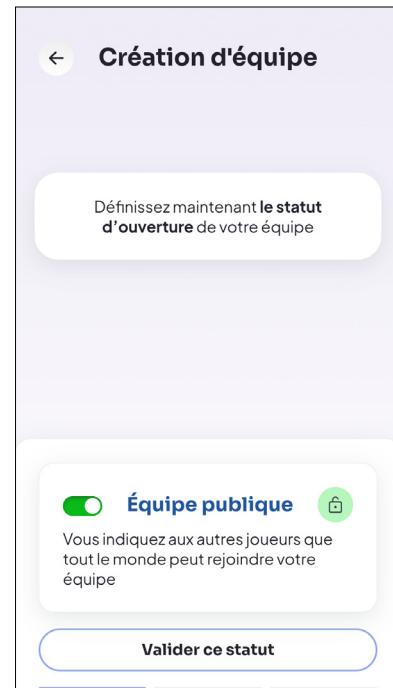
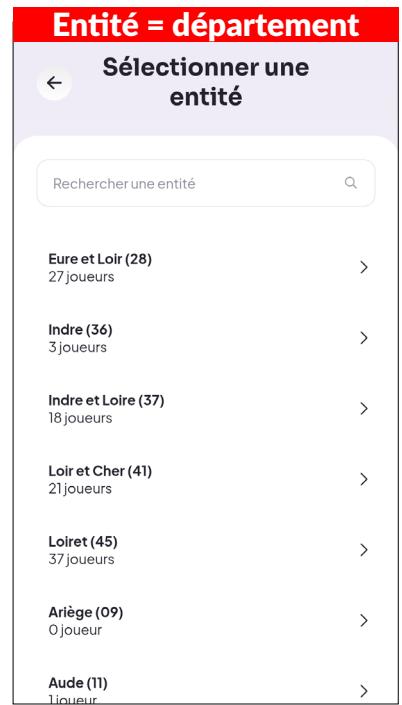
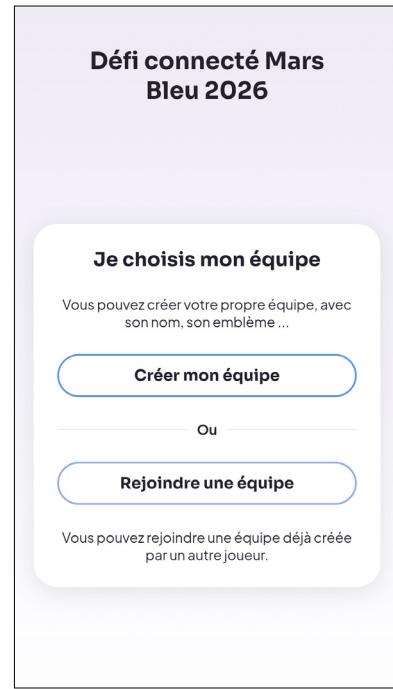
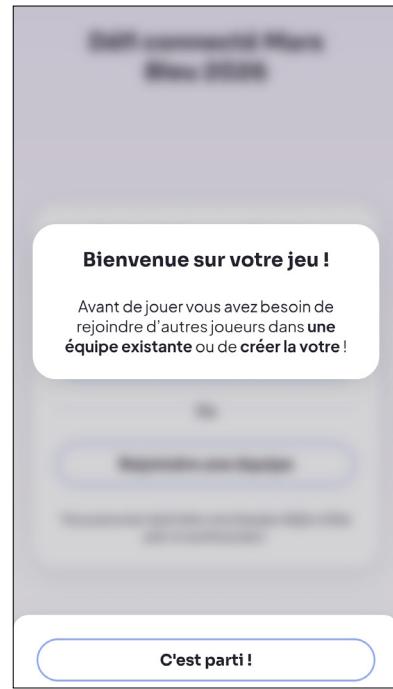
J'ai une montre connectée

Je le ferai plus tard

1

Création du compte

Créer ou rejoindre son équipe



Catégorie = structures ou entreprises enregistrées

Dernière étape

Choisissez la catégorie qui vous correspond dans la liste

Recherchez votre catégorie

Votre choix

Valider mon choix



Lors de la dernière étape, les participants pourront rechercher leur entreprise ou structure (si elle est enregistrée) ; sinon, ils devront sélectionner « SANS PARTENAIRE »

Pour rappel : Défi connecté Mars bleu 2026
du 10 au 31 mars 2026.
Bon défi à tous !